

## Pour une bonne santé de la reproduction au Sénégal , pensons à :

Renforcer la mise en oeuvre des politiques et programmes en matière de santé de la reproduction

Intégrer le genre dans les interventions des services de santé de la reproduction

Réduire les inégalités sociales en matière de santé en général et santé de la reproduction en particulier

Lutter contre les obstacles à la santé de la reproduction identifiés dans chaque contexte

Promouvoir des comportements, attitudes et pratiques favorables à l'éradication des violences basées sur le genre

Améliorer la communication entre les hommes et les femmes sur les questions touchant la santé de la reproduction, les maladies sexuellement transmissibles, la planification familiale etc.

Prendre en compte les besoins spécifiques des hommes et des femmes en matière santé de la reproduction



MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE  
ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ



Pour une bonne santé de la reproduction,  
**faisons évoluer les rapports de genre**

Homme et femme, jeune et personne  
âgée, tous ensemble pour une santé de la  
reproduction sans risque

# GENRE ET SANTE DE LA REPRODUCTION



MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ



DIRECTION DE L'EQUITE  
ET L'EGALITE DE GENRE  
Immeuble sis au Point E rue B x Avenue  
Cheikh Anta DIOP, 3<sup>ème</sup> étage  
Tél : 33.825.96.36 – Fax 33.825.96.31  
Email : directiongenre@orange.sn



# LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION

UN DROIT RECONNU PAR LA LÉGISLATION SENEGALAISE ET TOUS LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS HUMAINS

## GENRE

Le genre est la construction socioculturelle des rôles féminins et masculins et des relations entre les femmes et les hommes. Les rôles féminins et masculins se rapportent aux activités attribuées aux femmes et hommes dans la société et à la position que femmes et hommes y occupent respectivement.

Ces rôles découlent des forces telles que la culture, la tradition, la politique et les besoins, permettent de déterminer l'accès aux opportunités et aux ressources et imposent des attentes et des limites aussi bien aux femmes qu'aux hommes. »  
(Cf. Manuel ISAP, PNUD).

## SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Plus que l'absence de maladies ou d'infirmités, la santé de la reproduction se rapporte au bien-être général, tant physique que mental et social, de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement.

Le concept de Santé de la Reproduction compte quatre (4) volets, à savoir :

1. volet santé de la femme
2. volet santé de l'enfant
3. volet santé SR/AJ
4. volet santé des hommes.

A travers ces volets, neuf (9) composantes sont souvent retenues :

1. Maîtrise de la fécondité
2. Maternité sans risque
3. Planification familiale
4. Lutte contre les IST/VIH/Sida
5. Prise en charge des enfants de 0 à 5 ans
6. Prise en charge SR/AJ
7. Sterilité
8. CPN/CPON
9. Lutte contre les cancers chez les femmes

## GENRE ET SANTÉ DE LA REPRODUCTION

La persistance des relations d'inégalité, le manque d'équité entre les hommes et les femmes et l'implication limitée des hommes dans les programmes en faveur de la promotion de la femme et de ses droits en matière de reproduction constituent un frein au développement durable du pays.

Les croyances, les comportements et les pratiques néfastes à la santé de la femme et de l'enfant compromettent le droit de chacun de jouir

## CENTRE DE PLANIFICATION FAMILIALE



La planification familiale  
une affaire du couple